



**L'association Rencontre et Culture  
recrute :  
UN.E RÉGISSEUR/SE DES MAISONS  
ET DES EVENEMENTS.  
Nouvelle publication**

**35H – CDI – Eligible PEC, un plus.  
Groupe C – 280**

Lieu : Maison de Quartier de Villejean et Maison Verte  
Durée du travail : 35h

Régie des maisons et des événements

Dans le respect du projet associatif et sous l'autorité de son responsable de secteur et de la direction, le régisseur a pour mission de préparer, organiser et soutenir l'exploitation technique et logistiques des spectacles / événements. Il/elle participe à leur réalisation et met en œuvre les moyens techniques pour les accueillir. Il supervise également la régie technique des maisons. (Maison de quartier de Villejean + Maison Verte) en lien avec les services de la Ville de Rennes et des intervenants extérieurs, si nécessaire.

**Temps plein du mardi au samedi – modulation du temps de travail.**

**Convention collective de l'animation**

**Rémunération de base : 1 803€ Brut /mois et + selon expérience**

**Formation : Connaissance des métiers du spectacle et de la maintenance bâtiment. Habilitations électrique, Siapp sont des plus.**

**MISSIONS : Voir fiche de poste sur le site [www.mqvillejean.fr](http://www.mqvillejean.fr)**

**Poste à pourvoir : Entretien mi-mars 2022**

**Envoyer CV, lettre de motivation à l'attention de la Direction : [rh@mqvillejean.fr](mailto:rh@mqvillejean.fr)**



Fiche de poste  
Régie des Maisons et des événements.



**Groupe C – Coefficient 280 –**

**Autonomie :** Les consignes et processus sont mis en œuvre. Le contrôle est permanent.

**Responsabilité :** Responsabilité des biens (matériel, outils, salle éventuellement) confiés au salarié et/ou des personnes extérieures dont le salarié à la charge (public accueilli). Peut avoir la gestion d'un fond de caisse.

**Technicité :** Compétences techniques et relationnelles nécessaires à la maîtrise d'un domaine d'activité.

**Relationnel :** Les échanges sont variés et s'adressent à des interlocuteurs différents  
Maison de quartier de Villejean

**Durée du travail :** 35h CDI

**Lien hiérarchique :** Directrice, Coordinateurs de secteur.

**Relations fonctionnelles :** Usagers, adhérents, Salariés – Équipe.

**Mission : Régie globale des maisons et des événements.**

Dans le respect du projet de l'Association, et sous l'autorité de la direction et sous la responsabilité du coordinateur adulte, le/la régisseur/se prépare, organise et coordonne l'exploitation technique et logistique des spectacles, événements et manifestations de la structure. Il/elle participe à leur réalisation et met en œuvre tous les moyens humains et matériels nécessaires. Il/elle supervise également la régie technique des maisons.

**Régie des événements**

Il/elle prend contact et vérifie les besoins techniques et logistiques de l'organisateur interne ou externe.

Il/elle accompagne et conseille les associations et collectifs dans l'organisation technique et la mise en place de leur événement.

Il/elle récolte et évalue les besoins logistiques de l'événement et s'assure de leur mise en place pour le jour j (utilisations des espaces, plan de feu, besoin de sonorisation, matériel à mettre à disposition etc).

Il/elle participe à l'entretien, l'aménagement et la préparation des salles mises à disposition, ainsi qu'à leur rangement.

Il/elle suit le petit matériel, des consommables et renouvellement des stocks.

Il/elle propose des pistes d'amélioration technique des équipements (dont la salle de spectacle)

Il/elle réalise l'inventaire et assure l'entretien du matériel son, lumière et audio-visuel des maisons.

Il/elle peut faire appel à des prestataires ou intermittent sur les besoins techniques particuliers, avec accord de l'association.

Il/elle peut exercer ponctuellement une activité de coordination d'une équipe de techniciens.

Il/elle accueille l'événement, et fait le suivi des besoins logistiques de l'événement le jour J.

### **Régie technique des maisons**

En relation avec les services techniques de la Ville et de la DAJE (Direction Associations égalité Jeunesse), et avec l'appui de l'agent d'entretien lors de la venue des techniciens, il/elle fait le diagnostic des pannes, établit les bons de maintenance, prend rdv avec les techniciens de la ville, assure le bon suivi des besoins techniques.

Il/elle suit de petits travaux : liste les besoins en ayant une vigilance régulière sur l'état des locaux, contacte les prestataires, fait le suivi des travaux en lien avec la direction.

Il/elle assure une maintenance générale des locaux : contrôle des éclairages, gestion des clefs et badges, du matériel de projection, sonorisation, d'enregistrement, d'exposition, etc.

Il/elle veille au bon affichage des consignes de sécurité et sanitaires et au bon entretien des installations de sécurité. Il peut organiser des exercices de sécurité incendie et former à l'utilisation du matériel incendie.

Il/elle informe les utilisateurs des maisons sur les mesures de sécurité et les conditions d'utilisation des locaux.

Il/elle fait le suivi et la maintenance du matériel lié aux évènements : inventaire - stockage - prêts - remise en état.

Il/elle participe exceptionnelle aux animations de l'association. Il.elle participe au fonctionnement général : réunions d'équipe et permanences.

Temps plein du mardi au samedi – modulation du temps de travail.

Convention collective de l'animation

Rémunération de base : 1803€ Brut /mois et + selon expérience

Formation Animation : Formation régie / maintenance – et /ou compétences transférables.

**Poste à pourvoir : Entretien mi-mars 2022**

**Envoyer CV, lettre de motivation à l'attention de la Direction : [rh@mqvillejean.fr](mailto:rh@mqvillejean.fr)**